

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle des Associations.

Présents: Mesdames Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Carine BERNARD, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT,
Messieurs Charles BARRIBAUD, Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Rémy NEAU, Arnaud POIRAUT

Excusé/pouvoir: Jean-Pascal GUIOT pouvoir à Véronique GILBERT

Date de la convocation : 9 décembre 2020

Ordre du jour :

- convention de prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements de la Commune de le Retail affectés à l'exercice des compétences communautaires
- désignation d'un référent Commission Géographique au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN)
- mutation de l'adjoint technique au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- voirie communale : bilan visite sur site – la Vergne, la Perrochère, la Ronfrère, la Tréchonnière, les Gâts
- bulletin municipal
- Questions diverses

Madame le Maire a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

Approbation Procès-Verbal :

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2020, soulève des observations.

Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

• ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX AFFECTES A L'EXERCICE DES COMPETENCES COMMUNAUTAIRES – CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES A TITRE GRATUIT :

Délibération : 064-16-12-2020

VU l'article L.5214-16-1 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que les communautés de communes, et leurs communes membres peuvent conclure des conventions par lesquelles l'une d'elles confie à l'autre la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine ne dispose pas des moyens internes nécessaires pour assurer les travaux d'entretien réguliers des équipements situés sur la Commune de le RETAIL, et affectés à l'exercice de ses compétences ;

CONSIDERANT que, dans un souci de mutualisation et d'efficience des moyens d'action, il conviendrait de confier cet entretien à la commune d'implantation des équipements ;

Pour la Commune de le RETAIL, sont concernés, les équipements suivants :

- Centre de Loisirs, 15 route des Eaux

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention de prestations de service à titre gratuit relative à l'entretien des équipements communaux affectés à l'exercice des compétences communautaires, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021 ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Après lecture de ladite convention, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les termes de la convention de prestations de service à titre gratuit relative à l'entretien des équipements communaux affectés à l'exercice des compétences communautaires, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2021
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Voix : 11 « Pour »

• **DESIGNATION D'UN REFERENT COMMISSION GEOGRAPHIQUE AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NIORTAISE (SMBVSN) :**

Délibération : 065-16-12-2020

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise assure depuis le 1^{er} janvier 2020, la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations sur les communes et intercommunalités concernées par le bassin hydraulique afférent, en Deux-Sèvres et Charente-Maritime. Les statuts prévoient l'instauration de commissions géographiques à l'échelle des sous-bassins :

- Autize-Vendée
- Sèvre Niortaise amont-Lambon-Chambon-Egray
- Guirande-Courance-Mignon
- Marais Mouillés

La Commission Géographique a pour mission d'associer les communes à la définition du contenu et de la programmation des actions à mener, dans le cadre du budget voté par le Comité Syndical.

Il est demandé à chaque conseil municipal de nommer un représentant qui siègera au sein de la ou des Commissions Géographiques du ou des sous-bassins correspondant au secteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, accepte que Jean-Pascal Guiot soit le référent de la commune.

Voix : 11 « Pour »

• **MUTATION DE L'ADJOINT TECHNIQUE AU SEIN DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) :**

Délibération : 066-16-12-2020

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'adjoint technique (temps de travail 10h/semaine) a fait la demande d'une augmentation de temps de travail auprès du CIAS (actuellement contrat 12h/semaine) - concertation a été faite avec le responsable du service Ressources Humaines, Monsieur Santerre et Madame le Maire.

Suite au conseil d'administration du CIAS, la demande a été acceptée. A compter du 1^{er} janvier 2021, l'adjoint technique intégrera le CIAS. Cet dernier a remis sa lettre de démission pour une augmentation de temps de travail. Accord a été donné par l'ensemble des membres présents.

Un arrêté de radiation des effectifs pour mutation sera remis à l'agent et adressé à Monsieur Santerre.

Voix : 11 « Pour »

• **VOIRIE COMMUNALE / BILAN VISITE SUR SITE :**

Madame le Maire et Rémy Neau, chargé de la voirie, se sont rendus sur place :

- **lieudit la Vergne**: recréer des fossés, buser sont les travaux prévus. Des devis vont être demandés et un plan pluriannuel va être mis en place (dossier confié à Rémy Neau)
- **lieudit la Perrochère**: travaux entrée du chemin fait par le Département. Claudette Charrier préconise de d'éberner un côté du chemin pour l'élargir. Madame le Maire va se mettre, de nouveau, en relation avec l'étude notariale pour finaliser l'achat du dit chemin

- **lieudit la Ronfrère** : demande d'un nouvel accès, à revoir avec les demandeurs
- **lieudit les Gâts** : séance du 8 octobre 2020, devis de travaux accepté pour un montant de 2 701€HT (débernage, curage de fossés, fourniture d'écopal). L'entreprise Dubin programme les travaux pour 2021
- **lieudit la Tréchonnière** : dès que le temps le permettra, des travaux seront réalisés afin de résoudre la problématique des eaux pluviales.

• **BULLETIN MUNICIPAL :**

L'année 2020, ayant été marquée par la crise sanitaire et le manque d'activités, il est décidé de faire un bulletin de quatre pages. Madame le Maire et Sébastien Berguer, chargés de la communication, vont travailler, mardi 22 décembre, sur le contenu du bulletin.

• **QUESTIONS DIVERSES :**

Matériel communal :

Le tracteur présente une panne ou niveau de la boîte de vitesse. Un devis a été demandé auprès de Jacky Parthenay de Vernoux-en-Gâtine. Ce dernier s'élève à la somme de 5 295.54€HT, auquel il faut rajouter la prestation du remorquage du tracteur.

Activ'Séniors :

Claudette Charrier relate à l'assemblée la réunion à laquelle elle a assisté. Cette dernière a évoqué plusieurs pistes de réflexion, notamment le transport solidaire et les nouveaux tarifs. Tout cela sera vu lors de la prochaine réunion Activ'Séniors du 12 janvier 2021.

Nicolas Bonnifait, chargé d'animation et de développement d'Activ'Séniors demande à rencontrer les élus pour une présentation lors du prochain conseil. La date lui sera communiquée.

Remorque :

Achat d'une remorque tri benne pour un montant de 2 000€.

Illuminations de Noël :

En raison de la réception tardive des fournitures, les décors ont été installés mercredi 15 décembre 2020. A revoir les traversées de route.

Distributeur de pain :

Une enquête a été faite auprès des administrés. Monsieur Sébastien Berguer, en charge du dossier, donne bilan des réponses. Il informe l'assemblée s'être mis en relation avec les boulangers de Secondigny pour savoir s'ils seraient intéressés pour la mise en place d'un distributeur de pain. Une réponse négative lui a été formulée. Sébastien Berguer a rencontré les boulangers de Fenioux, intéressés par l'initiative. Certains éléments sont à revoir :

♦ option SMS – dalle de support du distributeur – alimentation électrique – définir l'emplacement
Après concertation des membres présents, il est décidé que la commune prenne en charge l'électricité, période d'essai quatre mois pour avoir une visibilité sur le fonctionnement de la machine et la consommation.

Vœux du maire :

Les conditions sanitaires contraignent à ce que les vœux du maire soient reportés.

Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine :

Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux d'assainissement, 3 ème tranche, seront peut-être au programme budgétaire de 2021 du Syndicat des Eaux.

Hébergement du Logis de la Forêt :

Une demande de location sur une semaine, hébergement et salle d'activités, a été formulée auprès du secrétariat par un particulier recevant des membres de sa famille. Réflexion est demandée par Madame le Maire, et sera revu lors du prochain conseil.

Chemin de la Naulière :

Chemin privé très dégradé par le passage de la benne à ordures. Madame le Maire se charge d'informer le SMC, que ce dernier est privé.

Service Culture Tourisme et Patrimoine de la CCPG :

Edition d'une brochure touristique à destination des particuliers et des touristes pour mettre en avant les producteurs de la CCPG. Chaque commune est interrogée pour un recensement des producteurs, toutes activités confondues, de vente en directe. Les informations seront transmises au service.

Prochaine réunion de conseil : Lundi 11 janvier 2021, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt-deux heures cinquante minutes.

La Présidente

Véronique GILBERT

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRAULT

Excusé/pouvoir